

PROTOCOLE BOULODROME

- ✓ Nommer un référent COVID désigné responsable du respect des gestes barrières.
- ✓ Les responsables légaux (parents ou accompagnants) ne doivent pas être admis dans les boulodromes.
- ✓ Prévoir une sécurisation des flux et des accueils (superficie, sens de circulation, aération, nettoyage régulier).
- ✓ L'aération par ouverture des fenêtres doit impérativement être réalisée en permanence.
- ✓ Vestiaire interdit.
- ✓ Tenir un registre nominatif des personnes accueillies avec les horaires de présence.
- ✓ Être équipé d'un thermomètre pour pouvoir mesurer la température des enfants (et des personnels) dès qu'ils présentent des symptômes au sein de l'établissement.

PROTOCOLE PRATIQUANTS - ENCADRANTS

L'ACCUEIL :

- ✓ En dehors des temps de pratique sur les jeux, le port du masque est obligatoire pour les mineurs de six ans ou plus.
- ✓ Inviter les enfants qui possèdent un téléphone portable à télécharger l'application TousAntiCovid et encourager l'activation de l'application lors de l'entrée dans le boulodrome.
- ✓ En cas de fièvre ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur ou un membre de son foyer, celui-ci ne doit pas se rendre à son club et ne pourra y être accueilli (il en est de même pour les cas contacts). Les encadrants doivent appliquer les mêmes règles et s'abstenir de participer à l'accueil des pratiquants.

LA PRATIQUE :

- ✓ Port du masque obligatoire pour les encadrants.
- ✓ Pendant leur pratique sportive, les mineurs ne sont pas soumis à l'obligation du port du masque.
- ✓ La pratique doit se faire sans contact en respectant la distanciation physique d'au minimum 2 mètres entre chaque pratiquant.
- ✓ L'activité doit être strictement limitée à l'entraînement individuel et collectif. La tenue des différentes compétitions est suspendue jusqu'à fin décembre 2020.

Conseil du CBD Loire : les enfants peuvent garder leur masque hors action de jeu.

PROTOCOLE MATERIEL

- ✓ La possession et l'utilisation par chaque pratiquant ou intervenant de son propre matériel (buts, boules, cinquantes). Ce dernier ne doit être ni échangé ni partagé quelle que soit sa nature.
- ✓ Nettoyage du matériel pédagogique après la séance (désinfection) ou mise en quarantaine.
- ✓ Lavage des chasubles après chaque utilisation.
- ✓ Chaque enfant amène sa propre bouteille d'eau et son goûter si besoin.

RETOUR AU JEU

